UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

RÉPUBLIQUE
DU TCHAD

MINISTÈRE DE
L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE ET DE
LA DECENTRALISATION

PROVINCE DU MAYO
KEBBI EST

DEPARTEMENT
DU MONT ILLI

CANTON TIKEM

Plan de Développement Local



du Canton Tikem

Période
2026-2029

Révisé par la communauté du canton Tikem avec
l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Table des matières

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL 3

2. GENERALITES DU CANTON 3

2.1. Localisation 3

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Tikem 3

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON 4

3.1. Vision du canton 4

3.2. Plan d'action du canton 4

3.2.1. Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention 4

3.2.2. Plan d'action par domaine 5

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL 12

5. CONCLUSION 12

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL

Le PDL précédent du canton Tikem (2009-2013) étant arrivé à échéance, sa révision a été engagée en 2025 avec l'appui du projet ELLESadAPt. Financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) et mis en œuvre par un consortium formé de Baastel, bureau d'études en environnement et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé, le projet vise le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) au Tchad, et du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) en République du Congo, tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La prise en compte des dimensions de changements climatiques et genre était lacunaire dans le PDL précédent. C'est pourquoi la révision du PDL de Tikem, soutenue dans le cadre du projet ELLESadAPt, a permis d'introduire deux priorités transversales majeures que sont l'**adaptation aux changements climatiques (CC) et la sensibilité au genre,** en s'appuyant sur l'étude de vulnérabilité réalisée en 2024 dans le cadre du projet.

La révision du PDL de Tikem a été menée tout au long de l'année 2025 par les Comités Cantonaux de Développement (CCD) et Commissions Thématiques (CT) du canton avec l'appui conjoint de Basstel et l'ONG Noé.

2. GENERALITES DU CANTON

2.1. Localisation

Le canton Tikem est situé au Sud-Ouest de Fianga chef-lieu du Département du Mont d'Illi, dans la Région du Mayo-Kebbi Est. Il a une superficie de 642 km^2. Il est limitrophe du Parc National Zah Soo dans sa partie Ouest.

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Tikem

D'après les études de vulnérabilité climatique réalisées dans la zone[1], la vulnérabilité climatique des écosystèmes et des communautés est **élevée**. Les changements climatiques se traduisent par une **augmentation des températures** (+2°C sur les températures minimales en 40 ans), des **pluies intenses et irrégulières** (décalage des dates de début et de fin de la saison des pluies), des pauses sèches en saison des pluies, des vents plus violents, des sécheresses, et des inondations plus fréquentes.

D'après les projections climatiques **d'ici 2035 et 2060** dans la zone, les **températures** seront amenées à **augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année**. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses (augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an). L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. La durée des séquences sèches pendant la saison des pluies sera plus longue, s'allongeant à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060, contre 4 à 5 jours actuellement.

Sans action, il y a un risque élevé que les **impacts des changements climatiques** se renforcent à plusieurs niveaux :

- Baisse de la productivité agricole et de la pêche ;
- Modification des mouvements de bétail et des pratiques d'élevage ;
- Raréfaction des ressources naturelles et dégradation des écosystèmes ;
- Difficulté d'approvisionnement en eau potable ;
- Insécurité alimentaire, baisse des revenus et dégradation des infrastructures socio-économiques ;

[1] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

- Diminution du bien-être, inconfort et problématiques de santé (maladies humaines, maladies du bétail).

Leurs impacts sur les écosystèmes et le mode de vie des communautés sont importants, en particulier pour les femmes. De par leur rôle important dans la gestion du foyer et l'approvisionnement en ressources (bois, eau…), elles se situent en première ligne des impacts des changements climatiques. Il est à noter que ce sont les pressions anthropiques (déforestation, surpâturage, pratiques agricoles non durables) qui constituent le premier facteur de vulnérabilité des communautés et des écosystèmes, auxquelles s'ajoutent les impacts des changements climatiques.

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON

3.1. Vision du canton

La formulation de la vision du canton Tikem s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Ouest qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Tikem se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

D'ici 2035, le canton de Tikem est un territoire où les populations ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité, où les filières agricoles et d'élevage durables contribuent efficacement à la sécurité alimentaire, optent pour des systèmes de résilience et d'adaptation aux changements climatiques à travers une économie prospère et une implication de toutes les couches dans la gestion des affaires publiques ».

3.2. Plan d'action du canton

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines s'élève à 596 350 000 FrCFA FCFA.

3.2.1. Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	67 500 000 FrCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	110 700 000 FrCFA
Domaine 3	Agriculture	66 000 000 FrCFA
	Elevage	50 500 000 FrCFA
	Pêche	13 000 000 FrCFA
	Economie	38 000 000 FrCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	76 800 000 FrCFA
	Affaires sociales et genre	69 000 000 FrCFA
	Santé, eau potable et assainissement	32 500 000 FrCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	72 350 000 FrCFA
Total		**596 350 000 FrCFA**

3.2.2. Plan d'action par domaine

Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale			
Axe stratégique : Renforcer la gouvernance locale inclusive			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts en FrCFA**
1. Renforcer la prévention et la résolution inclusive des conflits intercommunautaires	Promouvoir la cohésion pacifique et des valeurs communes	Créer, former et équiper une troupe théâtrale pour la sensibilisation à la prévention des conflits et à la cohésion sociale	5 000 000
		Organiser des causeries débat une fois par an avec les communautés sur les sujets de gouvernance et valeurs communes	1 000 000
	Renforcer la communication et les capacités des leaders religieux, traditionnels et communautaires en matière de prévention et résolution des conflits	Former et recycler les leaders dans la prévention et résolution des conflits communautaires et l'importance de la transparence dans la gestion des choses public	2 000 000
		Sensibiliser les femmes à participer aux réunions de prise des décisions	1 000 000
	Renforcer les capacités des acteurs de la gouvernance locale au niveau communautaire (CCD)	Initier la construction d'un bureau pour le CCD	10 000 000
		Former les membres du CCD aux principes de bonne gouvernance et à la cohésion sociale	500 000
	Inclure la voix des différentes couches sociales dans les concertations pour la prise de décisions	Créer un cadre de concertation pour favoriser la prise de parole des femmes	6 500 000
		Créer un cadre de concertation pour favoriser la consultation la prise des décisions des sages	6 000 000
2. Améliorer la reconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels et religieux	Promouvoir la reconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels et les principes de leur nomination	Créer, former et équiper un comité de sensibilisation pour le respect des autorités traditionnelles	6 000 000
		Sensibiliser les communautés aux principes de nomination des leaders	1 500 000
3. Améliorer la connaissance et le respect des lois en vigueur	Mettre en place un plan de communication sur les lois en vigueur et les droits de population.	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur l'importance de la bonne gouvernance et la cohésion sociale	1 500 000
		Sensibiliser les populations à la connaissance et l'application des lois	1 000 000
	Mettre en place un plan de renforcement des capacités des leaders sur les droits fonciers	Former les autorités traditionnelles sur les droits fonciers et les réglementations	1 500 000
		Elaborer des règles simples de gestion des ressources locales	3 000 000
	Renforcer l'application des lois en vigueur	Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes et aux enfants	2 000 000
		Sensibiliser la population sur les lois régissant la protection de l'environnement, droits et devoirs d'un citoyen, etc.	2 000 000
		Sensibiliser les populations sur les vols et les enlèvements de personnes contre rançon	5 000 000

		Créer, former et équiper un comité de vigilance dans tous les villages	12 000 000

Domaine 2 : Gestion durable des ressources naturelles			
Axe stratégique : Garantir la gestion participative et durable des écosystèmes naturels			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts en FrCFA**
1. Promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels	Restaurer les écosystèmes dégradés	Sensibiliser la population en technique de production des plants et de plantation	7 000 000
		Identifier, former et doter les pépiniéristes du canton en matériel de production des plants	1 200 000
		Reboiser les zones dégradées et les forêts communautaires	5 000 000
	Renforcer les capacités organisationnelles et techniques de population en matière de protection des écosystèmes	Sensibiliser et former la population sur l'importance de la préservation des écosystèmes et de la santé des sols (regarnissage, agroforesterie, agroécologie, compost...)	5 000 000
	Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	Sensibiliser et former les femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés (Banco, Afrah, Save 80)	7 000 000
		Former et doter les femmes avec les matériels de fabrication des foyers améliorés.	6 000 000
		Sensibiliser les communautés sur l'intérêt d'utiliser des foyers améliorés	5 000 000
	Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL)	Former les femmes sur les techniques de cueillette, de transformation et commercialisation des produits locaux (graines de neem, savonnier, tamarinier ...)	6 000 000
		Doter les organisations des femmes en matériel de transformation des produits locaux	8 000 000
		Appuyer le développement de la filière verte (apiculture)	5 000 000
2. Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	Renforcer les capacités de la population sur la connaissance des lois régissant la protection de l'environnement (Lois 14 et 023) et d'autres conventions	Sensibiliser et vulgariser auprès de la population les Lois 14 et 023 et d'autres conventions	5 000 000
		Former les autorités traditionnelles sur le respect et l'application des Lois 14 et 023	2 000 000
	Renforcer les capacités de l'ILOD dans ses actions de protection des ressources naturelles	Former les membres de l'ILOD et CVS en techniques de protection et de surveillance des forêts communautaires et les lacs	2 000 000
		Doter les CVS des matériels de surveillance et de protection	5 000 000
		Soutenir l'application de la charte de l'ILOD	3 500 000

	Renforcer le respect des zones de mise en défens	Réviser les conventions locales des zones de mises en défens	5 000 000
		Sensibiliser la population sur l'importance de zones de mise en défens	2 500 000
3. Assurer la gestion intégrée des ressources en eau	Restaurer les zones humides	Reboiser et entretenir les berges du lac	5 800 000
		Sensibiliser la population au respect de la limite des berges et aux mauvaises pratiques maraichères	4 000 000
4. Renforcer le programme de l'éducation environnementale	Appuyer le programme d'enseignement de l'éducation environnementale à tous les niveaux	Organiser des séances sur l'éducation environnementale dans les établissements scolaires	6 000 000
		Sensibiliser la population sur les méfaits des feux de brousse, de la coupe de bois abusive, de l'utilisation de produits chimiques	7 000 000
	Améliorer la gestion des déchets	Sensibiliser les ménages sur la gestion des déchets ménagers	5 200 000
		Former les organisations féminines sur les techniques de recyclage des déchets	2 500 000

Domaine 3 : Développement économique local (Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport- industrie…), Tourisme)

Domaine 3 - Sous-secteur : Agriculture			
Axe stratégique *:* Renforcer l'agriculture locale résiliente basée sur les bonnes pratiques agricoles durables et diversifiées			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts en FrCFA**
1. Améliorer la connaissance des agriculteurs sur la vulnérabilité et l'adaptation aux CC	Renforcer la connaissance de la population sur la notion de vulnérabilité et de l'adaptation aux CC	Sensibiliser les agriculteurs sur les effets/impacts du changement climatique	3 500 000
		Former les agriculteurs sur les bonnes pratiques agricoles (technique d'agroforesterie, d'agroécologie, de fabrication et d'utilisation du compost, cordon pierreux, demi-lune, etc.)	5 000 000
		Equiper les organisations des agriculteurs avec le matériel nécessaire au développement de bonnes pratiques agricoles (compost, agroforesterie, etc.)	5 000 000
		Organiser des échanges d'expériences entre les communautés sur les bonnes pratiques adoptées	5 500 000
2. Améliorer le système agricole	2.1. Multiplier les points d'eau dans les zones potentielles aux maraichages	Aménager dans les sites de maraichages des puits artisanaux et les bassins de rétention d'eau	7 000 000
		Créer les micro-barrages au profit du maraichage	10 000 000
		Aménager des périmètres irrigués pour la culture de contre saison (riz)	12 000 000

	2.2. Encourager les AGR	Former les maraichers sur les bonnes pratiques maraichères et de fabrication des engrais organiques et sensibiliser sur les méfaits des produits chimiques	4 000 000
		Doter les maraichers en matériels adaptés	2 000 000
3. Renforcer la capacité organisationnelle, technique des agriculteurs et l'accès aux semences adaptées aux CC	Vulgariser les bonnes pratiques culturales aux producteurs	Sensibiliser les communautés sur l'importance de la vie associative (groupement, association, coopérative…)	1 000 000
		Recenser et restructurer les groupements d'agriculteurs	1 000 000
	Mettre à la disposition des agriculteurs des semences adaptées	Identifier et former les semenciers à la bonne pratique d'utilisation et de conservation	2 000 000
4. Promouvoir les pratiques agro-sylvo--pastorales	Valoriser les engrais d'origine animale	Sensibiliser les agriculteurs à la valorisation des déchets des animaux au profit des cultures	1 000 000
		Mettre en place des parcelles pilotes à base des déchets des animaux	3 000 000
		Documenter et diffuser les résultats obtenus de l'expériences auprès de la communauté	2 000 000
Domaine 3 - Sous-secteur : Élevage			
Axe stratégique : Assurer la durabilité et la résilience du secteur halieutique face aux changements climatiques			
1. Renforcer les ouvrages et les infrastructures hydrauliques adaptés aux soins et à la mobilité pastorale	Faciliter la mobilité et l'accès à l'eau pour les animaux	Construire les couloirs de transhumance	6 000 000
		Construire des infrastructures et ouvrages pastoraux	10 000 000
	Améliorer la santé animale	Construire des pharmacies vétérinaires et des parcs de vaccination	7 000 000
		Former et doter les auxiliaires d'élevage de matériel adéquat	3 000 000
2. Promouvoir la pratique intensive de l'élevage	Produire l'alimentation des animaux en lien avec les agriculteurs	Former les éleveurs sur la valorisation des résidus agricoles et d'autres sources alimentaires	5 000 000
	Promouvoir la culture des plantes fourragères et introduire les espèces adaptées	Cultiver les fourrages adaptés aux besoins des éleveurs et agro éleveurs	4 000 000
		Sensibiliser et former sur les techniques de séchage, traitement de conservation de fourrages	3 000 000
3. Veiller au respect des réglementations en vigueur sur la mobilité du secteur par les éleveurs	Diffuser les règlementations en vigueur à l'endroit des acteurs (éleveurs et agriculteurs)	Former les acteurs et vulgariser les réglementations en vigueur auprès de la population	4 000 000
4. Promouvoir les activités d'élevage auprès des femmes	Développer l'élevage des petits ruminants, porcs et volailles	Appuyer les éleveurs et les agroéleveurs à s'organiser en groupements	3 000 000
		Renforcer la capacité des groupements féminins et/ou mixtes sur les techniques d'élevage (petits ruminants, volailles, porc, etc.)	3 500 000
Domaine 3 - Sous-secteur : Pêche			
Axe stratégique : Assurer la durabilité et la résilience du secteur halieutique face aux changements climatiques			
1. Renforcer les règlementations régissant la gestion des ressources halieutiques	Vulgariser les lois et les réglementations en vigueur aux pêcheurs et à la population	Sensibiliser les pêcheurs et la population sur les lois en vigueur (Loi 14, Loi 023 et les conventions locales)	1 000 000
		Organiser des conférences débat multi-acteurs pour améliorer la compréhension des lois et règlementation dans le secteur pêche	2 500 000

2. Renforcer la pratique durable de la pêche	Redynamiser les organisations des pêcheurs	Sensibiliser et former les pêcheurs sur les pratiques de pêche durable	1 500 000
		Renforcer les dispositifs de visualisation des zones mises en défens	1 000 000
		Réhabiliter le débarcadère	7 000 000
Domaine 3 - Sous-secteur : Economie			
Axe stratégique *:* Développer les infrastructures et les activités économiques résilientes			
1. Renforcer les infrastructures économiques et les voies de communication	Aménager les pistes rurales	Aménager des digues et diguettes etc.	10 000 000
		Réhabiliter les anciennes pistes rurales dégradées	7 000 000
	Plaider pour l'obtention de réseau de communication fiable	Soutenir les projets d'installations des antennes/pylônes de téléphonie mobile par les entreprises	10 000 000
2. Adapter les offres des structures d'appui aux besoins et à la vulnérabilité de la population	Appuyer la mise en place des infrastructures communautaires	Créer et construire des marchés hebdomadaires	4 000 000
		Identifier et construire les magasins de stockages adaptés pour les produits alimentaires	7 000 000
		Construire des marchés de bétail et des aires d'abattages	28 000 000

Domaine 4: Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre)

Objectif	Actions	Activités	Coûts en FrCFA
Domaine 4 - Sous-secteur : Education, culture, jeunesse et sport			
Axe stratégique : Renforcer la résilience du système éducatif, sportif et culturel			
1. Favoriser l'accès à des infrastructures scolaires, culturelles et sportives résilientes et de qualité	Renforcer la résilience des infrastructures scolaires	Construire et équiper un centre d'alphabétisation	11 000 000
		Achever la construction des bâtiments scolaires en chantier	15 000 000
		Reboiser les cours des établissements scolaires	4 000 000
	Appuyer la construction d'une infrastructure culturelle	Construire et équiper un centre culturel	10 000 000
		Sensibiliser les jeunes sur l'importance de la lecture	3 000 000
	Renforcer les infrastructures et activités sportives	Aménager et équiper des terrains de football	10 000 000
		Organiser un (01) tournoi sportif par an	800 000
2. Renforcer les capacités du personnel enseignant	Renforcer l'enseignement pédagogique prenant en compte les CC et le genre	Former les enseignants communautaires sur des thèmes intégrant le CC et le genre	2 000 000
		Doter les enseignants communautaires en matériel et support didactique adapté	7 000 000
3. Améliorer l'accès à la scolarisation, culture et sport des filles	Mettre en place des dispositifs pour encourager et soutenir les filles à l'école	Sensibiliser les filles et les parents sur les inconvénients des mariages précoces	3 000 000
		Organiser des prix d'excellence aux meilleures élèves filles	1 000 000
		Créer des écoles de filles	10 000 000
Domaine 4 - Sous-secteur : Santé, Eau potable, Assainissement			

Axe stratégique : Améliorer la résilience du système sanitaire et les conditions d'hygiène de la population			
1. Améliorer le système de gestion de l'eau et promouvoir les règles d'hygiène et de santé	Renforcer les sources d'approvisionnement en eau	Construire des châteaux d'eau et des forages	12 000 000
		Mettre en place des comités de gestion des points d'eau dans chaque village (03 personnes par village)	2 000 000
		Former les comités de gestion à l'entretien des points d'eau et forages	2 000 000
2. Faciliter l'accès aux services de soin de qualité face aux CC	Renforcer l'accessibilité et l'efficacité des centres de santé	Créer, construire et équiper un centre de santé accessible aux villages enclavés	20 000 000
		Doter les centres de santé avec des panneaux solaires	2 000 000
		Former le personnel adéquat pour l'entretien des panneaux solaires	2 000 000
	Renforcer les capacités du personnel des centres de santé	Former les femmes accoucheuses et les secouristes (relais communautaires)	5 000 000
		Doter les services de prise en charge des personnes malnutries en produits de première nécessité (médicaments et aliments)	10 000 000
3. Promouvoir les règles d'hygiène et de santé	Promouvoir la salubrité et l'hygiène des lieux publics	Construire des latrines et poubelles dans les lieux publics (marchés, centre santé, écoles)	7 000 000
		Former et équiper des comités de salubrité existants	3 000 000
		Sensibiliser les populations sur l'importance et l'intérêt d'utiliser les latrines en particulier les lieux publics	1 500 000
	Prévenir l'apparition de maladies et de problèmes de santé	Sensibiliser la population à la vaccination et à la santé de reproduction	2 500 000
Domaine 4 - Sous-secteur : Affaires sociales et genre			
Axe stratégique : Améliorer les mécanismes de protection, d'équité sociale et de cohésion familiale			
1. Promouvoir l'égalité de genre	Promouvoir l'implication des femmes dans la prise des décisions	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur les droits et devoirs des citoyens avec un accent sur les droits de la femme	6 000 000
		Former les organisations des femmes sur le leadership	3 000 000
		Sensibiliser la population sur l'autonomisation des femmes	3 000 000
2. Assurer la protection sociale et l'autonomisation des personnes vulnérables	Promouvoir la protection sociale des personnes vulnérables	Construire et équiper un centre social	10 000 000
		Former le personnel du centre social pour accompagner les personnes vulnérables	500 000
	Appuyer les personnes vulnérables en technique de développement des AGR	Former et doter les personnes vulnérables avec des équipements adaptés aux AGR (artisanat, couture, transformation etc)	10 000 000

Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles			
Axe stratégique : Renforcer la résilience des communautés face aux événements climatiques extrêmes			
Objectifs	**Actions**	**Activités**	**Coûts en FrCFA**
1. Mettre en place un mécanisme de gestion des risques climatiques	Créer un comité inclusif de gestion des risques climatiques	Identifier, former et équiper les membres du comité inclusif en gestion des risques climatiques	7 550 000
		Elaborer la feuille de route du comité inclusif de gestion des risques climatiques	1 500 000
		Sensibiliser la population sur les risques de catastrophes naturelles	1 000 000
	Elaborer un plan de gestion des risques climatiques	Cartographier les zones à risque d'inondation	1 700 000
		Identifier et installer les sites de relocalisation des sinistrés et préparer leur prise en charge	35 000 000
	Prévenir l'insécurité alimentaire liée aux catastrophes naturelles	Sensibiliser les communautés sur les risques d'insécurité alimentaire	1 800 000
		Construire des greniers communautaires	20 000 000
2. Renforcer l'accès des communautés aux services climatiques	Favoriser l'accès aux informations climatiques pour le canton	Recueillir des informations des risques climatiques auprès des services étatiques pour la population	2 300 000
		Développer les contacts avec les sources d'information climatiques adaptées aux besoins des communautés	1 000 000
		Créer une plateforme cantonale pour diffuser les informations liées aux risques climatiques et catastrophes naturelles et conseils sur les pratiques en situation de catastrophes	500 000

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL

Cette section détaille :

- Les organes de coordination et de suivi du PDL et leurs rôles : Comité de pilotage du PDL, Comité technique de suivi (CTS) et Organisation de Développement Villageois (ODV).
- Le mécanisme de suivi-évaluation : méthode et fréquence de collecte de données par les organes de coordination du PDL.
- Le plan de mise en œuvre du suivi du PDL.
- Des fiches de suivi du mécanisme de pilotage sont disponibles en annexe du document.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

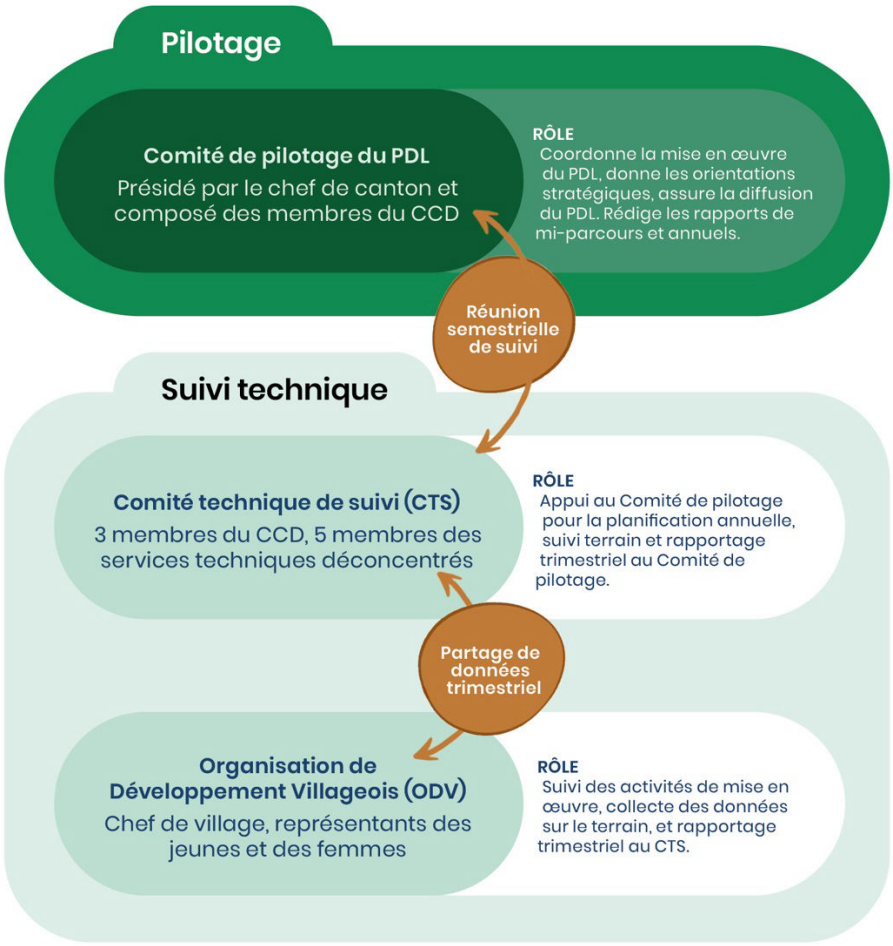


Figure 1 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

5. CONCLUSION

Le PDL 2026-2029 du canton Tikem constitue un cadre stratégique essentiel pour un développement durable, résilient et inclusif, intégrant pleinement les enjeux climatiques et de genre. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers.

L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.